



Projet pédagogique 2022 : Accueil de loisirs 3 - 11 ans

1. Le cadre d'accueil des enfants

Les locaux

L'accueil de loisirs occupe les locaux de l'école maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans et de la MJC pour les enfants de 6 à 12 ans.

Ces espaces sont équipés de salles adaptées pour accueillir les enfants : salles dédiées aux activités manuelles, salles de motricité, cours extérieures fermées...

L'accueil de loisirs peut disposer de la salle polyvalente et de la salle socioéducative en cas de besoin.

Adresse de la MJC : 378 Rue des Écoles, 38500 La Buisse

Adresse de l'école maternelle : 148 rue des Ecoles - 38500 la Buisse

Capacité d'accueil

L'accueil de loisirs est agréé pour 30 enfants de moins de 6 ans (avis PMI 2018) et peut accueillir jusqu'à 40 enfants de + de 6 ans.

Périodes et horaires d'ouvertures :

- Les mercredis de 12h à 18h. Les mercredis midi les enfants peuvent être récupérés à l'école de La Buisse
- Les vacances scolaires de 8h à 18h.

L'accueil de loisirs ne fonctionne pas pendant les périodes de fermeture de la MJC (jours fériés, une semaine à Noël et deux semaines en août).

- La MJC organise également des séjours, des nuitées et des stages durant les vacances.

Horaires d'accueil des parents pour amener ou récupérer son enfant :

- De 8h à 9h30
- De 11h30 à 11h50
- De 13h30 à 13h50
- De 17h à 18h

Les enfants peuvent être accueillis soit à la journée (avec ou sans repas) soit à la demi-journée (sauf en cas de sortie à la journée).

2. Nos valeurs :

La MJC de La Buisse s'inscrit dans un mouvement d'éducation populaire. Cela implique que les actions qu'elle met en place œuvrent pour l'émancipation de l'individu par l'action culturelle, par la pratique et la découverte d'activités de loisirs et par l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble.

L'accueil de loisirs de la MJC de la Buisse participe également au Projet Educatif de Territoire (PEDT) qui rassemble tous les acteurs liés à l'enfance sur la commune de La Buisse. Les valeurs du PEDT sont les suivantes : Le respect, la tolérance, le vivre ensemble, la solidarité, l'entraide et le respect de la nature.

3. Nos intentions éducatives

Les objectifs fixés pour 2022 par l'équipe d'animateurs sont les suivants :

Prendre en compte la parole des enfants

- Apprendre à donner son avis : En demandant aux enfants d'échanger et de débattre autour de thèmes. Les thèmes peuvent être choisis par les enfants ou par les animateurs selon les besoins. Suite à ces échanges, des actions, des projets ou des achats pourront être mis en place.
- Respecter l'avis du groupe : En mettant en place des votes et des débats pour faire leurs choix. Varier les façons de voter et de débattre (jeux, temps de parole...).
- Donner le choix aux enfants : En proposant des temps d'échange enfants/animateurs chaque jour d'accueil de loisirs (bâton de parole). En mettant en place des activités proposées par les enfants. En proposant aux enfants 3-5ans de choisir entre plusieurs activités. En proposant des alternatives face aux éventuels refus d'enfants.

Favoriser l'imaginaire des enfants

- Proposer des histoires ou des thématiques à la semaine ou au mois.
- Favoriser le jeu libre : en mettant en place des espaces pour jouer de manière autonome. Espace jeux de société, jeux de construction, dessin, dinette, petites voitures... Les animateurs adopteront une posture qui favorise, encourage et accompagne les enfants dans leurs temps de jeux.
- Mettre à disposition des déguisements (aux animateurs et aux enfants)

Poursuivre les actions favorisant le respect de l'environnement

- Sensibiliser et mener des actions en faveur du développement durable : tri des déchets, consommation locale, mobilité douce, réparation, récup et troc... "Le déchet qui pollue le moins et celui qu'on ne produit pas"
- Organiser des sorties nature et des vagues propres
- Organiser une collecte de jeux pour faire des dons à une association pour Noël 2022

Développer les partenariats et le faire ensemble

- Favoriser la réalisation de projets avec les acteurs locaux (Associations, écoles, périscolaire, petits Buisards, commerces, accueils de loisirs voisins, Union locale des MJC du Voironnais Chartreuse ...)
- Participer aux événements sur la commune : fête du village, festival art urbain, décorations de Noël pour le village, événements culturels ou sportifs ...
- Permettre aux animateurs, aux enfants, aux parents et aux adhérents de présenter une passion, un jeu personnel, un métier ou un savoir-faire aux enfants de l'accueil de loisirs.

Favoriser l'activité physique chez les enfants

- Proposer des stages sportifs pendant les vacances scolaires
- Proposer un jeu développant la motricité pour les 3-5 ans chaque mercredi
- Mettre à disposition du matériel qui permet aux enfants de développer leurs capacités physiques en autonomie.
- Organiser une journée tournoi multisports à l'accueil de loisirs pendant l'été

4. Fonctionnement et vie quotidienne

- **Journée Type à l'accueil de loisirs**

Pendant les vacances scolaires celle-ci débute à 8h.

Les mercredis hors vacances scolaires celle-ci débute à 12h, nous récupérons les enfants à midi à l'école :

8h / 9h30 : **Arrivée échelonnée des enfants, jeux libres.**

9h30 / 10h : **Présentation de la journée et temps de paroles aux enfants**

10h / 11h15 : **Animations variées selon le programme et les envies des enfants**

11h15 / 11h50 : **Jeux libres**

11h50 : **Déplacement à la cantine.**

12h / 13h15 : **Déjeuner.**

13h15 / 13h30 : **Déplacement vers la MJC pour les enfants de plus de 6 ans et à l'école maternelle pour les 3/5ans.**

13h30 / 14h30 : **Temps de parole aux enfants puis temps calme ou sieste.**

14h30 / 16h15 : **Animations variées selon le programme et les envies des enfants.**

16h15 / 17h : **Goûter, jeux libres.**

17h / 18h : **Jeux libres, départ échelonné des enfants.**

- **Les différents temps de la journée**

Arrivée et départ échelonnés des enfants : les enfants et les parents sont accueillis par un animateur qui échange avec les parents les informations nécessaires. Chaque enfant présent doit être coché sur la liste des animateurs. Chaque arrivée ou départ doit être signalé à l'animateur en charge de la liste.

Présentation de la journée et temps de paroles aux enfants : Temps d'écoute mutuel entre les enfants et les animateurs, ce temps permettra d'adapter la journée en fonction des échanges.

Animations variées selon le programme et les envies des enfants : Les activités sont préparées en amont par les animateurs puis elles sont proposées aux enfants (animations sportives, manuelles, culturelles ou autres). Ces animations peuvent être adaptées en fonction de la météo, des imprévus, des envies et de la fatigue des enfants.

Cantine : Le repas à lieu au restaurant scolaire. Les animateurs mangent avec les enfants, assurent le service et veillent à ce que chacun mange à sa faim. Les enfants sont invités par les animateurs à goûter à tous les plats proposés mais ne sont jamais forcés de manger. Les enfants participent en débarrassant et en nettoyant les tables. Pendant les vacances un groupe d'enfants peut aider à mettre les tables.

Temps calme et sieste : Ce temps est consacré au repos de chacun, les enfants jouent avec des jeux adaptés qui génèrent peu d'excitation ou de bruits. Des jeux de constructions, des jeux de société, des coloriages, des activités manuelles, des livres sont préparés et mis à disposition des enfants. Une sieste est proposée aux enfants de 3 à 5 ans.

Jeux libres : Les enfants jouent librement avec leurs copains et les animateurs. Ils peuvent utiliser les jeux mis à leur disposition.

Goûter : Il est prévu par la MJC pour répondre aux besoins de chaque enfant.

- **Vie quotidienne et règles du vivre ensemble**

Sécurité : L'équipe d'animateurs est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants (comptages réguliers, règles de sécurité lors des déplacements, écoute attentive de chaque enfant et bienveillance...)

Santé des enfants : L'équipe d'animation veille à la bonne santé de chaque enfant (**exposition au soleil, hydratation...**). L'animateur référent est informé des allergies et problèmes de santé signalés par les parents sur les fiches sanitaires. Les parents sont prévenus en cas de problème médical.

Hygiène : les animateurs veillent au respect de celle-ci (lavage des mains...) et au respect du protocole sanitaire en vigueur.

Rangement et respect du matériel : La MJC met à disposition des enfants et des animateurs des jeux, jouets et matériels. Chacun est responsable des choses qu'il utilise et veille à le remettre en place après son utilisation.

Affaires personnelles : Les enfants sont responsables de leurs affaires. L'équipe d'animation veillera au rangement des affaires sur les porte-manteaux et pourra aider à retrouver les objets perdus mais ne pourra pas être tenu pour responsable. Les enfants peuvent emmener des jouets ou déguisements de chez eux. Si des jeux posent problèmes, ils peuvent être confisqués ou interdits à l'accueil de loisirs.

Nous conseillons aux parents de prévoir :

- Petit sac
- Gourde
- Vêtement adapté à la météo (chaud/froid/soleil/pluie...), aux activités manuelles et aux jeux sportifs qui peuvent être salissants. Eviter les vêtements et les objets de valeur.
- Vêtement de rechange en cas de pipi (pour les 3-5ans qui peuvent avoir besoin)

Objets trouvés : Une caisse d'objets trouvés est à disposition des familles. Les affaires sans nom sont données à la Ressourcerie fin septembre et fin mai.

Les groupes d'âges : Pour respecter au mieux le rythme et les besoins des enfants, nous séparons les enfants de moins de 6 ans, de plus de 6 ans et les ados. Des activités en commun peuvent être proposées.

5. Communication

Nous communiquons principalement sur notre site internet, par mail et par affichage devant la MJC. Les équipes d'animation se rencontrent avant chaque période afin de préparer et organiser le programme de la semaine.

Nous communiquons sur les grandes lignes du programme uniquement : les temps forts, les thèmes des semaines, les sorties, les stages et quelques activités phares.

Ceci est un choix de l'équipe d'animation afin de nous permettre de :

- Mieux adapter nos journées aux besoins des enfants.
- Organiser la journée en fonction de la météo et des imprévus de la semaine
- Donner le choix des activités aux enfants.

6. Evaluation

Nous évaluerons si les objectifs du projet pédagogique ont été atteints lors d'une réunion en novembre 2022. Nous nous aiderons du tableau d'évaluation et de ses indicateurs.

